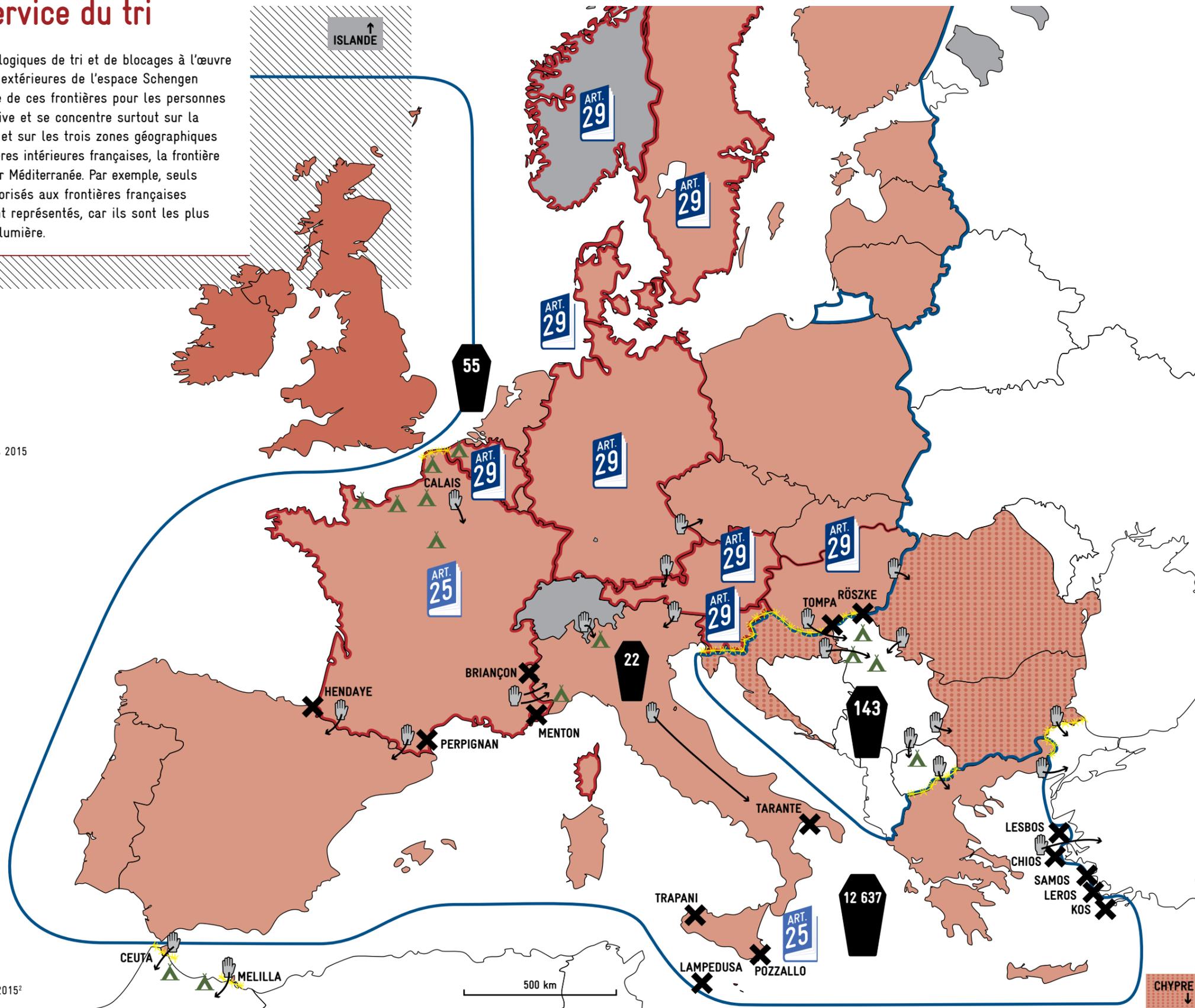


# Espace Schengen : le contrôle au service du tri

Cette carte vise à rendre visible les logiques de tri et de blocages à l'œuvre à certaines frontières intérieures et extérieures de l'espace Schengen et les conséquences de la fermeture de ces frontières pour les personnes exilées. Elle ne se veut pas exhaustive et se concentre surtout sur la période de janvier 2015 à mai 2018 et sur les trois zones géographiques étudiées dans ce rapport : les frontières intérieures françaises, la frontière entre la Hongrie et la Serbie et la mer Méditerranée. Par exemple, seuls quelques-uns des 285 passages autorisés aux frontières françaises réactivés depuis novembre 2015 sont représentés, car ils sont les plus révélateurs des pratiques mises en lumière.

- Membres de l'UE et de l'espace Schengen
- Membres de l'UE mais hors de l'espace Schengen
- Pays candidats à l'entrée dans l'espace Schengen
- Membres de l'espace Schengen mais hors UE
- Limites extérieures de l'espace Schengen
- Pays ayant rétabli les contrôles à leurs frontières internes depuis 2015
- Pays ayant rétabli les contrôles à leurs frontières intérieures sur la base de l'article 29 du Code Schengen : défaillances de contrôles aux frontières extérieures
  - Allemagne : depuis septembre 2015
  - Autriche : depuis septembre 2015
  - Belgique : de février à avril 2016
  - Danemark : depuis janvier 2016
  - Hongrie : en octobre 2015
  - Norvège : depuis novembre 2015
  - Slovénie : de septembre à octobre 2015
  - Suède : depuis novembre 2015
- Pays ayant rétabli les contrôles à leurs frontières intérieures sur la base de l'article 25 du Code Schengen : menaces graves pour l'ordre public et la sécurité intérieure
  - France : depuis novembre 2015
  - Malte : de novembre à décembre 2015
- Murs et barrières physiques
- Lieux de blocages et de tri<sup>1</sup>:
  - Points de passage autorisés (France)  
Hendaye, Perpignan, Briançon, Menton
  - Zones de transit (Hongrie)  
Tompa, Röszke
  - Hotspots (Grèce et Italie)  
Lesbos, Chios, Samos, Leros, Kos  
Lampedusa, Pozzallo, Trapani, Tarante
- Formation de campements
- Refoulements de personnes en migration
- 22 Nombre de personnes mortes et disparues aux frontières depuis 2015<sup>2</sup>



1. Pour un aperçu général de la multiplication des dispositifs d'enfermement pour les personnes étrangères en Europe, voir la carte des camps 2016 du réseau Migreurop (sixième édition).

2. Au total, ce sont près de 40 000 personnes fuyant leurs pays qui ont perdu la vie aux frontières européennes depuis le début des années 1990 et l'orientation vers des politiques de fermeture des frontières toujours plus répressives. Le nombre de mort·es en Méditerranée a particulièrement augmenté depuis 2011.